

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 24 novembre 2017	N° 2017-675

Convocation du 17 novembre 2017

Aujourd'hui vendredi 24 novembre 2017 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel HERITIE à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
M. Michel VERNEJOUL à M. Jacques GUICHOUX
Mme Josiane ZAMBON à M. Jean-Pierre TURON
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
M. Marik FETOUH à M. Fabien ROBERT
Mme Magali FRONZES à M. Philippe FRAILE MARTIN
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à Mme Chantal CHABBAT
Mme Martine JARDINE à Mme Anne-Marie TOURNEPICHE
M. Bernard LE ROUX à M. Gérard DUBOS
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Bernard JUNCA
M. Jacques PADIE à M. Max GUICHARD
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD

EXCUSE(S) :

Monsieur Jacques COLOMBIER.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain ANZIANI à M. Jean TOUZEAU à partir de 12h10
Mme Christine BOST à M. Serge TOURNERIE à partir de 11h25
M. Christophe DUPRAT à M. Nicolas FLORIAN à partir de 11h50
M. Michel LABARDIN à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h40
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET jusqu'à 12h00
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 11h50
Mme Brigitte COLLET à M. Daniel HICKEL à partir de 10h20
M. Stéphan DELAUX à Mme Marie-Hélène VILLANOVE à partir de 12h05
M. Guillaume GARRIGUES à M. Jean-Jacques BONNIN à partir de 10h25

Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET à partir de 11h50
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI jusqu'à 10h35

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain JUPPE à partir 12h45 et M. BOBET prend la présidence

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 24 novembre 2017	<i>Délibération</i>
	Direction Conseil de développement	<i>N° 2017-675</i>

Rapport d'activités 2016-2017 du C2D - Débat

Monsieur Alain JUPPE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Rapport d'activités 2016-2017

Conformément à la loi MAPTAM, le Conseil de développement élabore un rapport annuel d'activité. Le rapport présente les activités du Conseil depuis le second semestre 2016.

1/ Les propositions du C2D

Le Conseil de développement traite en 2016/2017, 4 sujets de travail :

- > **« Avec la métropole, quelles améliorations des services pour la population ? »**
Après avoir rendu leurs préconisations, les membres poursuivent le travail via une étude de cas inspirants.
- > **« l'opendata, outil de citoyenneté active ? ».**
Les préconisations ont pu être présentées au Vice-président et débattues dans différentes commissions de Bordeaux Métropole. Certaines mesures sont à l'étude.
- > **« Les sons de la ville ».**
Différents matériaux ont été collectés. Certains éléments seront restitués lors d'Agora. Un travail est engagé sur la prise en compte dans les politiques publiques et projets.
- > **« La métropole et ses territoires ».**
Le sujet est décliné en 3 focus : rural, périurbain, international.

Saisine « avec la métropole, quelles améliorations des services pour la population ? »

La métropole, espace de modernisation de l'action publique, doit impulser non pas des services nouveaux mais une évolution de la relation de service sur le territoire.

Elle se traduit par :

> **La personnalisation du service :**

Passer du guichet unique (où sont regroupés l'ensemble des services d'une collectivité) à une prise en charge unique de l'ensemble des besoins d'une personne (successivement nouvel habitant, à la recherche d'un emploi, en charge d'un parent dépendant...)

> **L'accompagnement :**

La dématérialisation des procédures peut être couplée à un accompagnement en ligne et par une concentration de l'accompagnement physique vers ceux qui en ont le plus besoin.

> **La satisfaction du besoin plus que du service :**

Chacun peut voir son besoin satisfait sans avoir recours aux mêmes services.

> **L'aide aux créateurs de solutions :**

La métropole ne doit pas produire tous les services mais elle doit aider à s'organiser ceux qui pensent des nouveaux services et aider à diffuser leurs productions s'il s'agit de services pour des besoins communs.

Illustration des propositions avec *Usbek & Rica*

Afin d'envisager des suites à ce travail, une étude a été lancée auprès d'Usbek et Rica (magazine national qui explore des solutions novatrices).

Quelques exemples issus de l'étude

> **Les nudges du système de santé de la Nouvelle-Orléans**

La Nouvelle-Orléans souhaite que les patients à risque aient davantage recours au bilan de santé gratuit. Les messages d'information ont été retravaillés en ce sens à partir des sciences comportementales (nudge) : le message laissant entendre que l'on a « gagné » quelque chose a plus de retour que le message moralisant. Cet outil peut être employé pour inciter à utiliser des services gratuits.

> **Gaming des transports en commun de San Francisco**

San Francisco rencontre des problèmes de saturation de ses transports en commun à certains horaires. Ils sont notamment dus au fait que les usagers ne respectent pas les principes de montée pour pouvoir s'asseoir plus confortablement. Sur un modèle indien, San Francisco teste un jeu pour inciter les usagers à changer leurs horaires et offrir un meilleur confort et plus de fluidité. Ceux qui le respectent ont des gains.

> **Transport collectif de nuit à la demande à Boston**

Boston a réduit son offre de transports en commun la nuit car il n'était pas rentable (manque de fréquentation pour le coût). La ville va tester un système de transport à la demande : des navettes plus petites (une dizaine de personnes) effectueront un trajet de ramassage en fonction des demandes reçues en temps réel via une application. Les tournées correspondront aux besoins (qui la nuit, évoluent vite) en temps réel et les passagers attendront moins longtemps.

> **Un visage pour faire de l'accueil sur Internet (chatbot)**

La dématérialisation des démarches administratives oblige les usagers à essayer de comprendre, seuls, l'organisation des sites internet des institutions sans accompagnement. Le chatbot permet de faire comme si on s'adressait à quelqu'un sur un site Internet. Les usagers peuvent s'exprimer en langage naturel et le chatbot les accompagne vers le document dont ils ont besoin. L'accueil physique

peut alors se concentrer sur les demandes complexes et les personnes nécessitant un accompagnement plus poussé.

Saisine « opendata, outil de citoyenneté active ? »

L'opendata contient une promesse économique bien prise en charge et une dimension démocratique moins mobilisée. Si l'accès à l'information est un premier pas, l'exercice actif de la citoyenneté par l'opendata doit aller plus loin, vers la production citoyenne.

Les principales propositions sont :

- > **Définir un programme de données à libérer à haut potentiel citoyen**

Un conseil local du numérique définirait un programme de données à libérer sur 3 ans. Il s'appuierait sur un état des besoins locaux et sur le potentiel de ces données pour aboutir à des productions citoyennes. Cette préconisation vise à réorienter l'effort vers le qualitatif.

- > **Saisir les enjeux de la data**

Plusieurs actions de sensibilisation sont préconisées. En direction des élus pour commencer. Lors des présentations en commissions, ces derniers ont manifesté leur intérêt. La formation des agents est également fondamentale : les données ne seront fiables que si les premiers réutilisateurs sont les agents qui libèrent ces données. Enfin, un parcours pourrait être envisagé dans le cadre des juniors du développement durable afin de précocement sensibiliser à cet enjeu.

- > **Animer l'écosystème data**

Afin de permettre aux différents associations et citoyens de mieux comprendre l'opendata, il faut les inciter à réutiliser ces données. Peut-être préconisée une clause opendata dans les demandes de subventions (les associations qui produiraient de la donnée ou la réutiliseraient seraient bonifiées), un datalab itinérant (plutôt que d'avoir des espaces numériques fixes, un databus sur le modèle des bibliobus se rendrait sur des concertations avec des données à utiliser sur place), le développement du crowdsourcing (pour certains domaines, les citoyens seraient invités à compléter les jeux de données comme cela se pratique pour le recensement des oiseaux), un hackathon citoyen (le C2D envisage de réunir des associations du champ social et des geeks pour produire des applications utiles aux associations comme l'exemple de la Croix Rouge qui en croisant les données a pu optimiser son implantation sur le territoire).

Autosaisine « les sons de la ville »

Le travail sur l'espace de l'agglomération laisse la place aux sons. Cette autosaisine cherche à identifier les sons qui pourraient à la fois participer d'une identité sonore et compléter la qualité de vie sur le territoire.

- > **Un questionnaire**

400 réponses sont parvenues. Le tram est le principal son identitaire. Le trafic est un sujet constant. Présent dans l'ensemble des expériences (maison, travail, loisirs), il est le son jugé le plus désagréable. La nature occupe une place paradoxale : alors qu'elle n'est pas forcément considérée comme identitaire, elle est présente dans l'ensemble des pratiques et surtout considérée comme le son le plus agréable (en particulier celui des oiseaux). Les sons de l'activité humaine (voisinage, terrasses...) sont présents mais pas très fortement et sans être lourdement dénoncés comme désagréables.

- > **Des partenaires pour des expériences sur le son**

L'association des aveugles et déficients visuels a été mobilisée pour réaliser des balades « à l'aveugle » mettant en exergue les sons de la ville. Radiocampus a produit un programme « 24h du son » : sur ses ondes, elle a proposé de se retrouver dans des lieux pour écouter une bande son insolite.

> **Une cartographie des sons de la ville**

Les habitants de la métropole ont été incités et accompagnés pour enregistrer des sons qui pour eux font la ville. L'idée consiste à aboutir à une carte sonore de Bordeaux Métropole.

> **Un rendu à Agora**

Le travail sur le son sera restitué dans le cadre d'Agora avec une présentation in situ et des événements hors les murs.

> **Une implication des services et des communes**

Les directions urbanisme et nature de Bordeaux Métropole ainsi que la mission sur la nuit de la ville de Bordeaux sont impliquées dans ce travail afin de pouvoir en tenir compte.

> **Traduction dans les politiques publiques avec le Forum urbain**

Un groupe projet du Forum urbain composé d'étudiants de l'Ecole d'architecture et de paysage de Bordeaux et de Sciences Po Bordeaux s'attèle à étudier les prises en compte possibles du son dans les différentes politiques publiques. Ils repèrent pour cela des exemples inspirants.

Autosaisine « métropole et territoires »

Ce travail vise à traiter les relations de la métropole à ses différents territoires. Il s'organise en une série de focus. Chacun s'appuie sur le principe de l'expression des citoyens et des habitants sur ces sujets en contrepoints des discours experts déjà très présents.

> **La métropole vue depuis le rural**

50 personnes venant de différents territoires ruraux se sont réunies dans l'entre-deux-mers. La question posée était celle des attentes des habitants des territoires ruraux à l'égard de la métropole. Les sujets traités ont donc été ceux des participants. Il s'est agi de mobilité, de gouvernance, d'agriculture, d'interaction rural/urbain, de développement économique. Les participants ont particulièrement apprécié la démarche de citoyens métropolitains venus leur demander leur avis sur la métropole.

> **Contribution du périurbain à la métropole**

Cet atelier de travail visait à changer le regard sur la place du périurbain dans la métropole. Souvent présentés comme des contre-exemples, les habitants du périurbain ont tendance à rejeter la métropole. A rebours, la question leur a donc été posée de leur apport à la métropole. Cet échange a été structuré autour d'une intervention de Michel Lussault. Là également, la culture, l'alimentation et les déplacements ont été les sujets phares de l'échange.

> **La mondialisation par le bas**

Cette notion, qui met de côté les dimensions habituelles de l'internationalisation des échanges et de la finance, s'intéresse notamment aux effets de la globalisation à partir des expériences qu'en ont les individus : mobilités étudiantes, mariages mixtes, bi-nationalités, tourisms, micro échanges commerciaux, réseaux sociaux... Les participants, originaires d'une trentaine de pays différents, ont échangé sur ce qu'apportent au territoire métropolitain leurs relations avec l'étranger.

> **Une thématique partagée avec d'autres villes en France**

La coordination nationale des conseils de développement a ouvert un groupe sur les relations entre métropoles et territoires ruraux. Le C2D y contribue.

Le C2D a également été retenu pour présenter ce travail lors de la journée internationale sur « l'alliance des territoires », coorganisée par la Chaire TMAP de Sciences Po Rennes et le Pôle Métropolitain Loire Bretagne.

2/ Le C2D espace de ressource sur la participation citoyenne

Le C2D exerce une fonction de ressource sur les questions de participation citoyenne pour la métropole ou pour les communes.

> **Forum ouvert des commissions permanentes des Conseils de quartier de Bordeaux**

Le C2D a organisé un Forum ouvert avec les citoyens et les élus engagés au sein des commissions permanentes des conseils de quartier de la ville de Bordeaux. Ce Forum a permis de mutualiser les idées quant aux moyens de faciliter et renforcer l'implication de citoyens dans des structures de participation pérennes. Les enjeux de l'accueil et de la convivialité ou de l'intégration de la production citoyenne dans la méthodologie de projet de l'administration ont été identifiés.

> **Les formes nouvelles de l'engagement**

Une assemblée plénière du C2D a été consacrée aux formes nouvelles de l'engagement : civic techs, pétitions... Cette réunion était ouverte aux structures partenaires de participation des communes. Le cofondateur de Démocratie Ouverte a été invité à partager son expérience. Démocratie Ouverte est une association qui repère et promeut les innovations démocratiques.

> **Désignation du garant du jury citoyen de la zone de circulation restreinte**

Conformément aux principes de Bordeaux Métropole, le C2D a été appelé à désigner le garant du jury citoyen mis en place dans le cadre de la concertation sur la zone de circulation restreinte. Bordeaux Métropole est la première collectivité à faire appel au vivier des garants de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) dans le cadre d'une concertation volontaire. Ce vivier de garants a été mis en place à la suite des ordonnances de 2016 d'amélioration du dialogue environnemental. Le C2D a été associé à la constitution de ce vivier en raison du dispositif original et reconnu de Bordeaux Métropole qui confie cette mission au Conseil de développement.

> **Accueil des 1ères rencontres de la participation**

Le C2D a été partenaire de l'accueil des 1ères rencontres de la participation organisées par Decider Ensemble avec le soutien du Ministère de l'écologie, de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), de Bordeaux Métropole, du Département de la Gironde. Ces rencontres ont réuni plus de 500 acteurs de la participation de la France et au-delà.

3/ contributions et partenariats du C2D

Il est apparu essentiel de ne pas se contenter de mener des travaux propres au C2D mais aussi de contribuer aux travaux d'autres partenaires.

> **Quelles transitions pour la Métropole ? Regards croisés avec les jeunes de la Fabrik à Déclik.**

Une assemblée plénière commune avec les jeunes de la Fabrik à Déclik a été organisée. La thématique était celle des transitions nécessaires pour la Métropole. Divisés en groupe, chacun devait faire ressortir une idée « phare » et une idée « folle ». Afin d'aider à la production, la méthode du *design thinking* a été employée.

> **Contributions aux démarches de Bordeaux Métropole**

Plusieurs membres du C2D ont pris part au projet « longue vie sur la métropole ». De même un certain nombre de membres ont contribué à la démarche sur le plan Haute Qualité de Vie. Denis Mollat a participé au séminaire sur la LGV n-1.

Des membres du C2D issus du monde de l'entreprise ont échangé sur la démarche de mécénat.

> **Chaire Deleuze**

Patrick Boucheron, professeur d'histoire médiévale au Collège de France était le titulaire de la Chaire Deleuze pour l'année 2016-2017. Membre fondateur de la chaire, le C2D s'est en particulier impliqué dans 2 ateliers. L'un sur le rôle des émotions dans les projets urbains. L'autre sur la place de l'information dans la transformation de la ville.

> **Echanges réguliers avec le monde étudiant**

Le monde étudiant sollicite fréquemment le C2D lors de voyages d'étude sur Bordeaux. Sur la période 2016-2017 ont été accueillis : un groupe d'étudiants de l'école d'urbanisme de Sciences Po Paris, une délégation d'étudiants de l'Université de Neuchâtel en Suisse. Le C2D est également allé témoigner lors du Forum des métiers de l'Institut d'Aménagement d'Urbanisme et de Tourisme de l'Université Bordeaux Montaigne. Un atelier a été animé avec des étudiants australiens dans le cadre de l'école d'été de l'INP (Institut polytechnique de Bordeaux).

> **Semaine de la Fabrik à Déclik**

En 2017, les membres du C2D sont intervenus dans deux temps lors de cette semaine qui mobilise plus de 300 jeunes : dans l'atelier politique citoyenne et lors du déjeuner engagé.

> **Conférence de Michel Venne : qu'est-ce qu'on risque à s'engager ?**

En partenariat avec Osons Ici et Maintenant, une conférence a été organisée autour de Michel Venne. Ce dernier est le fondateur de l'Institut du Nouveau Monde au Québec qui cherche à aider les jeunes à s'impliquer dans la société.

4/ Echange avec la Métropole et les communes

Le C2D, la Métropole et les communes organisent des échanges réguliers afin de partager attentes, propositions et questionnements.

> **Plénière d'échange avec les élus, dédiée à l'actualité de la Métropole**

Afin de permettre aux membres du C2D (ainsi qu'aux structures de participation communales partenaires comme le Conseil de développement durable de Mérignac ou le Cesel de Pessac) de suivre l'actualité de la Métropole, le principe d'une réunion plénière du C2D consacrée à l'actualité métropolitaine a été arrêté. Les Vice-présidents sont invités à venir échanger des politiques et projets liés à leur délégation. En 2016 sont intervenus Alain Anziani, Patrick Bobet, Michel Duchène, Christophe Duprat, Michel Labardin, Jean Touzeau et Anne Walryck, l'objectif étant que chaque Vice-président ou Conseiller délégué ait pu intervenir dans la durée du mandat.

> **Groupe de contact**

Le groupe de contact regroupe le bureau du C2D, les élus métropolitains référents du C2D (Andréa Kiss et Nicolas Florian) et la secrétaire générale de Bordeaux Métropole (Emilie Remazeilles). Il se réunit en moyenne deux fois par an. Il fait le tour des sujets traités par le C2D et des attentes de la Métropole afin de permettre une efficacité des actions et des propositions.

> **Présentation systématique des propositions en commissions**

Le travail sur la saisine « avec la Métropole, quelles améliorations des services pour la population ? » a été présenté en commission.

Les préconisations quant à la saisine « l'opendata, outil de citoyenneté active ? » ont été débattues en commission.

> **Echanges à la demande d'instances communales**

En 2016, le C2D a échangé avec la municipalité de Martignas-sur-Jalle à la demande du Maire.

En 2017, le C2D a débattu avec les membres du Conseil Consultatif Communal de Saint-Aubin de Médoc à l'invitation de son Président.

5/ réseaux nationaux

> **Accueil de la coordination nationale des conseils de développement**

La coordination nationale des conseils de développement est venue à Bordeaux afin de donner des informations aux agglomérations de la Nouvelle Aquitaine devant mettre en place un conseil de développement à la suite de l'entrée en vigueur de la loi NOTRe.

> **Rencontre des métropoles participatives**

La Métropole de Grenoble prépare des rencontres des métropoles ayant pour thème la participation citoyenne. Aux côtés de Bordeaux Métropole, le C2D contribue à la construction de ces journées.

6/ diffusion des travaux

> **Un nouveau site Internet**

En 2017, le site Internet du C2D a été refondu. Le travail en cours est présenté et non plus seulement le travail final. Il est donc possible de suivre les productions au fur et à mesure. L'ensemble des travaux déjà réalisés est également accessible. De même est collecté l'ensemble des exemples inspirants glanés tous les mois par le C2D. La présence sur les réseaux sociaux rebondit sur le site.

> **Une infolettre mensuelle**

A la suite d'un groupe de contact, le principe de la diffusion d'une infolettre mensuelle aux élus a été mise en œuvre.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Débat effectué.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 24 novembre 2017

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 29 NOVEMBRE 2017	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 29 NOVEMBRE 2017	le Président,
	Monsieur Alain JUPPE